

Histoire du Grand Quartier de cavalerie de Vendôme : le Quartier Rochambeau

GÉRARD ERMISSE

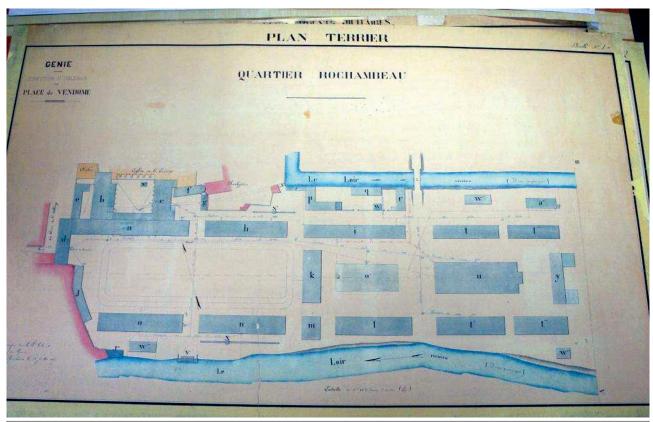
Résumé : L'histoire du Grand Quartier de cavalerie de Vendôme dénommé Quartier Rochambeau n'a jamais été écrite, malgré l'existence d'un très beau fonds d'archives conservé à Vincennes au Service historique de la Défense (fonds du Génie), si l'on excepte l'historique du Grand Manège publié dans ce Bulletin en 1993. Elle commence par une phase d'occupation et d'adaptation aux besoins des militaires, des bâtiments conventuels de l'abbaye de la Trinité; elle se poursuit par l'édification d'un ensemble d'écuries et d'écuries-casernes entre 1825 et 1850 autour de ce qui deviendra la cour d'honneur du Quartier. Elle se termine par la construction d'un deuxième ensemble plus varié, car s'y ajoutent deux vastes manèges, autour d'une deuxième cour, dite des écuries, plus à l'est, entre les deux bras du Loir entre 1851 et 1886. C'est l'apogée, à l'époque de la Revanche, à la fois de la cavalerie et du Quartier, avant son déclin puis sa disparition au XX^e siècle en tant que tel. La question est posée, depuis 25 ans au moins, de la réutilisation et donc de l'avenir de ce lieu historique et de ce haut-lieu patrimonial auquel notre Société est très attachée.

Mots-clés: Vendôme, Quartier Rochambeau, Quartier de cavalerie, Génie militaire, Génie (histoire, casernes de cavalerie Trinité (abbaye de la), Vendôme (abbaye de la Trinité), Vendôme (sous-préfecture), Vendôme (urbanisme), Vendôme (histoire), Vincennes (Service historique de la Défense).

Introduction

Depuis 25 ans, associations, sociétés savantes, élus, responsables du patrimoine et citoyens se préoccupent du devenir du Quartier Rochambeau. C'est de fait au cœur de la ville de Vendôme un lieu admirablement situé au bord du Loir, au pied de la montagne, face au château féodal des comtes et à la résidence des Bourbon-Vendôme. C'est aussi un bel ensemble architectural refermé sur lui-même comme l'était l'abbaye bénédictine de la Trinité au temps des moines. En passant le porche pour entrer dans cet ancien quartier de cavalerie, le visiteur est, pour ainsi dire, au sein d'une «clôture»: la clôture monastique a été tout simplement remplacée par une clôture militaire. Un «encasernement» de la troupe, selon les règles strictes de la discipline militaire, a succédé à la sévère clôture monastique selon la règle de saint Benoit.

Distinguons tout de suite deux grands ensembles de style, d'époque et d'allure fort différents réunis au sein du Quartier de cavalerie et dont nous suivrons l'histoire commune des origines jusqu'au siècle dernier. Le premier ensemble est le couvent des Bénédictins fait des deux ailes est et ouest autour du cloître et de la grande aile sud, dite des Mauristes édifiée face au Loir en 1740. Le second est exclusivement l'œuvre des officiers du Génie et fut édifié progressivement tout au long du XIX^e siècle.



Ancien couvent des Bénédictins

- A: aile sud des bâtiments conventuels construite par les Mauristes vers 1740
- B: aile ouest du cloître
- aile est du cloître
- D: bâtiment porche, ancienne infirmerie construite avant la Révolution, puis sous-préfecture, entrée principale du Quartier
- E: bât, disciplinaire et cour du clocher avec entrée secondaire du Quartier. N. B. Cette lettre E a longtemps été utilisée pour désigner l'aile nord du cloître
- F: ancienne chapelle servant de forge avec hangar
- G: appentis de la forge

Cour d'honneur

- H: écurie construite en 1850. N. B. longtemps désignée par la lettre P
- I: écurie construite en 1834
- J: ensemble de salles annexes postérieures à 1873 et antérieures à 1886
- écurie construite en 1825
- écurie construite en 1851-52 environ. N. B. longtemps désignée par la lettre R'
- salle d'écurie démembrée de K vers 1853-55. N. B. longtemps désignée par la lettre R"

- écurie-caserne construite en 1847. N. B. longtemps désignée par la lettre R"
- écurie-caserne construite en 1848

Cour des écuries et des manèges

- T et T', T" et T" : écuries postérieures à 1873 et antérieures à 1886
- grand manège construit en 1857
- U': petit manège postérieur à 1873 et antérieur à 1886
- logement d'officiers. id.
- garage à voitures, id.

Annexes

- P, Q, R : écuries-infirmeries, vétérinaire, etc. V : latrines
- auges-abreuvoirs
- J" : lavoirs
- W: magasins de distribution du fourrage

NB : Un dernier bâtiment entre manège et garage à voitures ne figure pas sur le plan de 1887 : il a une forme de hangar transversal à trois travées et apparaît sur des cartes postales et les photos aériennes des années 70.

Fig. 1: Extrait du Plan-terrier du Quartier Rochambeau du 10 juillet 1887 dressé par le Génie, conservé aux Archives municipales de Vendôme et au Service historique de la Défense (coll. SHD, 4 VT 309).

Au sein du second ensemble, le promeneur distingue au premier coup d'œil trois sortes de bâtiments : les écuries stricto sensu, les «écuries-casernes» et les manèges. Les premières sont longilignes, faites d'un simple rez-de-chaussée surmonté d'un comble servant de magasin à fourrages; les secondes, plus massives, servent d'écuries au rez-de-chaussée et de caserne à l'étage. Les chevaux sont de plain pied, les hommes empruntent les escaliers. Les manèges, quant à eux, ont des allures de grands hangars.

Aujourd'hui, ce bel ensemble du XIXe siècle a été mutilé et enlaidi : mutilé en ce que tout le périmètre le plus à l'est, entre les deux bras du Loir, au-delà du « grand manège », a été détruit et remplacé par des constructions contemporaines à la fin du siècle dernier. Enlaidi en ce que deux anciennes «écuries-casernes»

construites le long du Loir au milieu du XIXe siècle ont été transformées en logement pour les militaires dans les années 1930. Ces deux bâtiments offrent un aspect si disgracieux que l'on peut songer sans trop de regrets à les faire disparaître. Mais du Grand Quartier de cavalerie de Vendôme, il reste assez de beaux éléments pour que l'on se préoccupe ardemment de sa protection et de sa réutilisation depuis que l'Armée l'a rendu à l'administration municipale. On me pardonnera de considérer que le temps de la réflexion, des études, des projets et des contre-projets a assez duré. Assez curieusement, malgré les polémiques et l'intérêt qu'a suscité et suscite encore ce bel ensemble, seule l'histoire d'un de ses éléments notables, le «Grand manège», a été publiée par Jacques de Saint Salvy dans le Bulletin de notre Société en 1993 alors que l'histoire de l'ensemble du grand Quartier de cavalerie de Vendôme, bel exemple d'architecture et d'urbanisme militaires du XIXe siècle, n'avait pas été engagée 1. C'est l'objectif de la présente étude, rendue possible par la découverte, au Service historique de la Défense à Vincennes, de quatre gros cartons d'archives contenant de nombreux documents : études, devis, rapports, dessins et plans dus aux ingénieurs militaires du Corps des officiers du Génie, entre la Restauration et la Troisième République². Malheureusement, ce fonds d'archives est incomplet : aucun document n'est antérieur à 1816 ni postérieur à 1873. Il existe heureusement un «plan-terrier» du 18 juillet 1887 dressé à Vendôme par le chef du Génie local et surtout un «Atlas des bâtiments militaires» pour combler cette lacune tant bien que mal. Le plus important est l'Atlas, réalisé entre mai 1885 et mai 1886 par l'adjoint du Génie à Vendôme, sous la direction du chef du Génie de Blois, visé ensuite par la direction du Génie d'Orléans, il fut adressé à Paris où il se trouve conservé de nos jours. Celui-ci comporte 13 planches descriptives très détaillées, représentant chaque étage de chaque bâtiment vendômois, Album de plans absolument complet au plus petit édicule près, il concerne aussi bien les bâtiments nouvellement construits par le

Génie que les anciens bâtiments monastiques qu'il a simplement aménagés, particulièrement ceux qui entourent le cloître. C'est donc un document extrêmement précieux pour tout travail futur de restauration architecturale qui serait un jour envisagé. Au moment où étaient dessinées les planches de l'album de 1885-1886, le «grand projet» vendômois avait atteint toute son amplitude et son point d'achèvement après plus de 60 années d'efforts conjugués du Génie et de la ville de Vendôme⁴. C'est cette histoire que nous allons désormais tenter de vous raconter (fig. 1).

Première phase : le couvent transformé en caserne

À la Révolution, en 1791, la ville de Vendôme se rend acquéreur de l'ensemble des bâtiments de l'abbaye bénédictine de la Trinité, vidée de ses occupants.

L'intention de la Ville, d'après Saint-Venant, a toujours été, à travers l'acquisition onéreuse des bâtiments conventuels de la Trinité - pas moins de 64000 livres – d'obtenir une garnison permanente, en offrant à l'Armée l'espace nécessaire au logement d'un régiment. Cette offre n'aboutit pas durant la Révolution et bien des désordres en ville ne seraient pas arrivés si une garnison avait tenu la place, en particulier au moment des troubles provoqués par les révolutionnaires parisiens partant en Vendée. Il n'y eut à Vendôme de garnison que de manière épisodique. La troupe était probablement logée dans les «casernes» de la Ville et les officiers chez l'habitant. En fait, l'ancien couvent va servir à loger les nouvelles administrations civiles issues du nouveau Régime, puis la fameuse Haute Cour de Justice en 1797, au prix de travaux importants... mais pas la moindre garnison permanente, semble-t-il, durant toute la période, en ce lieu conçu pour une communauté religieuse et assez inadapté en l'état au logement des militaires, surtout d'un régiment de cavaliers avec tout leur fourniment et leurs montures. À croire que, durant cette première période, seules les anciennes casernes en ville étaient utilisées par les régiments séjournant chez nous.

^{1.} C'est à l'occasion de la recherche de nouveaux locaux de notre Société sinistrée par la chute d'un plafond en 2009 au bâtiment D du même Quartier Rochambeau que j'ai engagé ce travail de recherche. La notice historique que je publie aujourd'hui a été présentée par quatre associations patrimoniales réunies au sein d'un groupe de travail que je présidais à M^{me} Catherine Lockhart, maire de Vendôme, entourée de ses adjoints et collaborateurs concernés, le 21 septembre 2011. Depuis lors, le relogement de notre précieuse bibliothèque a été assuré dans de bonnes conditions par la municipalité vendômoise. En revanche, nous n'avons pas encore d'assurance absolue sur l'avenir du Quartier toujours à l'étude à l'heure où je rédige cet article et nous espérons que sera pris en considération notre projet de créer au sein du Quartier une Maison du patrimoine vendômois, nécessaire à l'attractivité de notre beau pays et équipement utile à la vie culturelle locale. Le 13 avril 2013, devant une assistance nourrie de 250 personnes passionnée par ce sujet, notre étude a fait l'objet d'une des toutes nouvelles «Conférences d'histoire vendômoise » organisées par le bureau de notre Société depuis peu.

^{2.} Conservés dans le fonds du Génie, autrefois nommé « Dépôt des fortifications », ils portent au sein du Service historique de la Défense à Vincennes les cotes 1 VH 1953 à 1956. Le Plan terrier et l'Atlas des bâtiments militaires sont cotés 4 VT 309 à Vincennes. On pourra utilement consulter les doubles aux archives municipales de notre ville.

^{3.} Un exemplaire de ce plan subsiste aux archives municipales;

^{4.} Pour permettre une lecture plus aisée de notre étude, il sera fait référence tout au long de cet article, au plan terrier de 1887. Nous utiliserons les lettres de sa légende qui facilitent l'identification de chaque élément bâti. Le lecteur est prié de s'y reporter.

Depuis la rédaction de cet articlé, à l'occasion du rangement des archives et de la bibliothèque de la Société opéré en août 2013 par des membres actifs du Bureau, un dossier de photocopies d'archives sur l'Abbaye de la Trinité venant de l'érudit R. Bouis a été mis à jour. Son contenu est très intéressant et vient confirmer mes propres conclusions sur l'absence d'aménagement du couvent en caserne sous l'Empire, et cela malgré les décisions politiques tant de l'Empereur que du maire, et surtout malgré plans, devis et budgets photocopiés pour R. Bouis dans les années 70-80, qui ne furent pas exécutés avant la chute de Napoléon 1er. Compte-tenu de l'intérêt de ces documents et des renseignements qu'ils contiennent sur le bâtiment conventuel à cette période, nous aurons probablement à y revenir dans un prochain *Bulletin*.

1802: L'ARMÉE ENTRE AU COUVENT

C'est Napoléon qui, en 1802, prend la décision historique d'affecter à l'Armée l'ensemble conventuel, par une décision en date du 24 germinal an XI⁵. La Ville en transfère, de force plus que de gré, l'usufruit à l'État mais en demeure nu-propriétaire : l'abbaye est donc partagée, au moment du rétablissement du culte sous le Consulat, entre église et presbytère pour le culte et bâtiments conventuels pour l'administration militaire. À noter qu'à cette époque, la travée nord du cloître entre les arcs-boutants est dévolue à l'Armée.

Assez curieusement, elle ne prend pas réellement possession des lieux sous l'Empire et délaisse Vendôme et son couvent. Si bien que, la nature ayant horreur du vide, d'autres projets d'occupation du couvent voient le jour. Ainsi envisage-t-on d'y transférer la prison de Vendôme, mal logée dans l'ancienne porte de ville de la rue Ferme, vis-à-vis le Pont Neuf. L'idée se heurte au refus de l'administration militaire de céder la place. Derechef, on fait appel aux puissants du jour liés au Vendômois et donc supposés défendre les intérêts de la ville et de sa municipalité... Mais en vain! Malgré les interventions du général Marescot, pourtant Premier Inspecteur général du Génie, c'est-à-dire chef suprême de l'administration en charge des casernes, et de son fidèle secrétaire, le père d'Alfred de Musset, Victor Donatien de Musset-Pathay, tous deux Vendômois d'origine, le ministère de la Guerre se montre intraitable et refuse de restituer le couvent vacant à la Ville.

Ceci se passe en 1807 : la Grande Armée accumule les lauriers en Prusse et en Pologne. Vendôme est loin de Dantzig ou de Tilsitt. La guerre d'Espagne, à partir de 1808, nous rapproche pourtant du champ de bataille, sans vraie conséquence. La situation des bâtiments de l'ancien couvent de Vendôme est lamentable et le préfet s'en émeut : ils sont, dit le préfet, en train de dépérir et la Ville légitimement veut les reprendre pour son usage puisque l'Armée n'en fait rien et ne les entretient même pas. Le préfet note, en 1807, qu'il n'y a aucune espérance de voir une caserne s'installer dans ce couvent en piteux état. La Ville ne peut tout de même pas le restaurer à la place du Génie militaire pour en faire une caserne de cavalerie, s'indigne-t-il.

En 1812, Victor Donatien de Musset, devenu chef de Bureau au ministère de l'Intérieur, intervient à nouveau dans le dossier, ce qui veut dire que l'Armée refuse toujours de se défaire de l'ancien couvent au profit des autorités civiles vendômoises. Nous ignorons pour quelle raison. Peut-être la prescience de l'avenir ou déjà le principe de précaution! L'Armée se hâte lentement, de toute évidence, mais ne lâche rien.

L'Empire s'écroule sans que rien n'ait été fait, sauf d'affecter au sous-préfet⁶ le bâtiment D, ancien bâti-

ment des hôtes et infirmerie du couvent, situé au-dessus du porche d'entrée actuel, ainsi que la cour arrière et une partie des anciens jardins des moines⁷.

C'est au moment où la paix revient en Europe et en France avec le rétablissement des Bourbons sur le trône que paradoxalement l'Armée prend enfin possession des bâtiments que l'Empereur lui avait attribués auparavant. À une date imprécise, qui se situe probablement entre 1815 et 1818, les ingénieurs du Génie militaire procèdent à la transformation de tous les rez-de-chaussée des bâtiments entourant le cloître en écuries. Sauf la galerie nord qui est transformée en cuisine et blanchisserie pour les soldats. On imagine assez le pittoresque de la situation avec les cheminées et les fumées s'échappant entre les arcs-boutants gothiques, devant les baies sud de l'église abbatiale, voisinage assez incongru, sans parler des risques d'incendie pour cette dernière.

Les étages du couvent proprement dit sont transformés en chambrées; le cloître en préau ouvert ou en écurie selon l'endroit; dans la salle capitulaire on loge seize chevaux! Un canal souterrain qui traverse le cloître en diagonale, d'est en ouest, assure l'évacuation des eaux usées du régiment et une pompe sur un puits près de la salle capitulaire amène l'eau courante. L'entrée actuelle du Musée est consacrée aux salles de police et aux latrines.

Malgré les tout premiers aménagements opérés dans le vieux couvent, il est rapidement évident que les bâtiments conventuels, même transformés, ne peuvent suffire au logement convenable d'un régiment complet de cavalerie, entre quatre et cinq escadrons, auxquels s'ajoute l'état-major. Au début du XIX^e siècle, d'après les ordonnances de l'Empereur de 1808, un régiment de cavalerie comportait 4 escadrons de 240 hommes soit un millier au total⁸.

C'est pourquoi prend naissance un «Grand projet» qui, à partir de son origine en 1816, mettra des décennies à se réaliser. Ce projet est commun à la Ville et à l'État, en l'occurrence le ministère de la Guerre et les autorités militaires nationales comme le directeur des Fortifications et le Comité des fortifications qui émet régulièrement des avis que le ministre suit plus ou moins.

La Ville et l'Armée poursuivent un même but : construire à partir d'un noyau primitif, la vieille abbaye, un Grand Quartier pour 700 hommes environ et 600 chevaux, soit cinq escadrons en temps de paix. Ce but sera atteint au prix de lourds sacrifices, y compris de la part de notre ville, et sera finalement dépassé avec un Quartier de 1 100 hommes au total : une ville dans la ville!

Cela suppose un schéma général de construction esquissé dès le retour des Bourbons, vers 1816, adopté

^{5.} Voir lettre du préfet du 25 nov. 1807 (AD 41, dossier coté Nv 356).

^{6.} Nous ne ferons pas ici l'histoire de la sous-préfecture de Vendôme et de ses locaux successifs; cette installation fut du reste très provisoire, le sous-préfet se plaignant du voisinage avec la troupe bruyante et les chevaux malodorants. Il ne sera pas mécontent de déménager et de

trouver ailleurs des bureaux plus vastes, un logement digne de son rang, des cours et des jardins plus agréables et mieux situés.

^{7.} Nous verrons cela très précisément sur les plans dressés en 1820, au moment où cette maison et les terrains annexes sont rétrocédés par la Villa à l'Armés.

^{8.} Cf. Boudon J. O., *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Perrin, coll. Tempus 2003, p. 270.

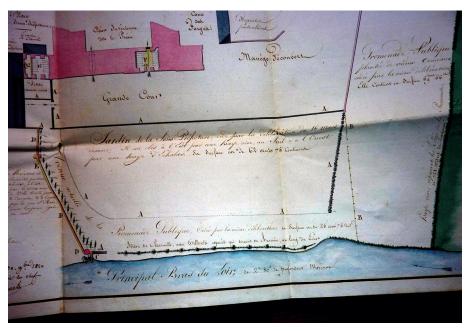


Fig. 2: Détail du plan du 30 novembre 1820 (coll. SHD, 1 VH 1953 plans pour 1821).

en 1822 et mis progressivement en œuvre en fonction des opportunités budgétaires soit de l'État (ministère de la Guerre), soit de la Ville quand l'État est défaillant!

Ce sont, en effet, souvent les contribuables vendômois qui ont payé de leur poche les aménagements de la caserne et les nouveaux bâtiments destinés au logement des militaires et de leurs chevaux. En offrant des terrains municipaux ou en votant des crédits exceptionnels le conseil municipal de l'époque souhaitait accélérer le mouvement d'aménagement définitif du Quartier de cavalerie et stabiliser la présence d'un régiment important et prestigieux dans notre ville. On imagine l'importance politique, sociale, mondaine (voire matrimoniale) et surtout économique de la présence de ces centaines d'hommes et des familles d'officiers dans une modeste bourgade de province au XIXe siècle9.

1816 : ARRIVÉE DES CAVALIERS

L'histoire des régiments de cavalerie en garnison à Vendôme ne commence guère avant la Restauration, époque à laquelle les fantassins du 122° Régiment d'Infanterie sont remplacés par des cavaliers dont les besoins en matière de logement ne sont pas du tout les mêmes, comme on peut s'en douter.

Aussitôt la Ville s'engage dans des frais importants pour améliorer leur logement au sein des anciens bâtiments de l'abbaye, fort exigus, mais aussi de la caserne dite de l'Écu dans le faubourg Chartrain et du manège à l'entrée de la rue Ferme. Certains cavaliers sont logés hors de la ville. Montoire dispose de la caserne Marescot, ancien couvent des Augustins, pour héberger un des escadrons du régiment de Vendôme. Cela n'était guère commode et les chefs de corps se plaignaient de ce morcellement et de l'éloignement des petites casernes loin de la grande caserne de l'Abbaye. On a donc commencé par aménager les écuries avec leurs annexes : forges, auges et abreuvoirs, lieux de pansage, magasins à fourrage et à harnachement, subsistances, stockage du fumier, infirmerie pour chevaux et ateliers pour les maîtres-ouvriers, etc., mais les chambrées des cavaliers nécessitent de prévoir la place pour les selles et les bagages, et pas seulement des lits ou couchettes pour le soldat. On a donc adapté le vieux couvent à cet effet 10 (fig. 2 et 3).

1820 : LA SOUS-PRÉFECTURE DÉMÉNAGE ET LA PROMENADE EST SUPPRIMÉE

Les militaires avaient, lors de leur installation dans l'abbaye, un voisin gênant : le sous-préfet, dont la résidence se situait au point de sortie le plus commode vers la ville et dont le jardin empêchait les cavaliers de disposer d'une belle esplanade et d'une carrière pour l'évolution des escadrons entre le bâtiment A, dit des Mauristes, et le Loir.

Le sous-préfet occupait en effet avant 1820 et d'après Saint-Venant depuis 1800 le bâtiment D, avec ouverture

^{9.} Cf. à ce propos l'ouvrage de Jean Jacques Loisel. *La Comédie humaine vendômoise au temps de Balzac*, éd. Du Cherche-Lune, 1999, p. 114-124.

^{10.} Les officiers du Génie ont multiplié dessins au lavis et documents techniques qui nous offrent une idée exacte de ce qu'il était devenu au départ des moines et à l'arrivée des soldats. Nous en publierons ici-même quelques exemples.

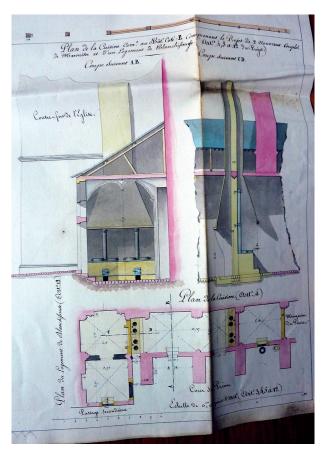


Fig. 3 : Projet d'aménagement de l'aile nord du cloître entre les arcs-boutants de l'église pour y implanter cuisines et blanchisserie équipées de fourneaux et de cheminées (coll. SHD, 1 VH 1953. Plans pour 1822).

sur la place du clocher; il disposait d'une courette à l'arrière et d'un grand jardin plus au sud complanté de légumes et de fruitiers 11. Ce jardin ne comportait pas d'accès au Loir : celui-ci était réservé aux habitants. En passant sous le porche puis en longeant le Loir, ils pouvaient atteindre la belle promenade publique plantée d'ormeaux, dite «promenade du Plant», créée transversalement entre les deux bras de la rivière, au-delà du bâtiment des Mauristes, à partir de la vente de l'abbaye comme bien national en 1791.

Les cavaliers disposaient quant à eux, avant 1820, d'un espace restreint et fermé de murs, juste devant le bâtiment A, et d'une sorte de droit de passage par le porche du bâtiment D pour sortir en ville. Mais les emprises tant de la sous-préfecture que des passages publics interdisaient à l'Armée toute expansion au sud en direction du Loir et la cantonnaient aux bâtiments conventuels. Enclavement inacceptable pour le Génie qui voulait à tout prix gagner de l'espace. Le sous-préfet

non plus n'était pas satisfait du voisinage de la caserne et souhaitait déménager au plus vite.

La Ville, par délibération du 16 mars 1820 ¹², cède aux militaires toute cette partie du domaine municipal, ce qui leur permet de disposer librement du porche vers le centre-ville, d'ouvrir ainsi un nouvel accès plus large, bien surveillé et contrôlé en permanence par un corps de garde et un concierge et de disposer d'une vaste esplanade pour y faire évoluer les escadrons.

Désormais, sous le bâtiment D, on trouve le porche d'entrée du Quartier, avec une grille de clôture, bientôt remplacée par une porte pleine pour éviter les contacts entre cavaliers et habitants de la Ville. À droite sous le porche, on perce une porte pour y créer le poste de garde; à gauche même chose pour l'accès à l'appartement du concierge, qui ainsi verra tout. Le logement du concierge du Quartier prend la place de l'office et de la cuisine du sous-préfet; l'ancien salon servira de salle d'enseignement mutuel et les autres pièces du premier étage serviront de logement pour le chef du Génie. L'ancienne salle «Charles Martel» (?) au rez-dechaussée sera transformée en passage vers le cloître et écurie de seize chevaux au rez-de-chaussée et en logement de sous-officier au dessus du passage. Pour ce faire, on percera le mur du bâtiment A, on supprimera la porte de la sous-préfecture vers le nord ainsi que l'ancien logement de son portier pour en faire un beau vestibule ou salle d'attente.

Le conseil municipal note que l'effectif du corps de cavalerie augmente sans cesse : il ne peut que s'en réjouir, même si cela lui coûte. Il cède donc finalement à la demande de l'inspecteur général du Génie qui réclamait tout le bâtiment D et les terrains à l'arrière, y compris la Promenade du Plant. Le conseil municipal précise qu'il conservera la nue-propriété, y compris des constructions futures. Imbrication juridique et patrimoniale qui ne cessera de créer confusions et complications jusqu'à nos jours.

Ainsi en est-il décidé en ce jour historique du 16 mars 1820. Décision lourde de conséquences pour cette portion de notre territoire communal : la Promenade du Plant disparaît et les anciens «Petits Prés» situés un peu plus loin, à l'extrémité orientale de la presqu'île seront progressivement occupés par les militaires. C'est le premier pas qui conduit à l'existence de cette « ville dans la ville » qu'est le Grand Quartier de cavalerie.

L'idée est bien de créer un «Grand Quartier» par opposition au «Petit Quartier» ou «Quartier de l'Écu» situé dans le Faubourg Chartrain. L'Armée dispose aussi d'un manège couvert au bout de la rue Ferme, au pied de la rampe du château. Tout cela oblige à de constants mouvements et déplacements gênants pour le service (et accessoirement pour les habitants), sans compter l'argument principal : le manque d'espace pour loger un plus grand nombre d'hommes et de chevaux. Cela n'empêche

^{11.} Avec l'ancienne promenade du Plan, il formera la future grande cour du Quartier, l'actuel parking. Cf. à ce propos les plans, en particulier les feuilles 1 et 3 du dossier de 1821 et ceux des années suivantes (Cf. SHD, 1VH 1953).

^{12.} La délibération précise que déjà une décision du Conseil était intervenue le 20 septembre 1818 qui agrandissait la cour du Quartier, mais laissait au sous-préfet une courette et son jardin (cf. le plan de 1821)

pas les militaires d'occuper en ville, durant encore des décennies, bien des espaces et de faire retentir les pavés vendômois du bruit de leurs sabots avant que de nouveaux itinéraires les détournent de traverser sans cesse la ville pour les besoins du service. Un coup d'œil sur le plan de la ville en 1848, avec tous les édifices occupés par l'Armée, est des plus éclairants à cet égard.

La Ville a grand intérêt à aider l'État à réaliser son ambitieux projet. Cela suppose, hélas, de sacrifier un des lieux les plus plaisants de la ville : la promenade du Plant ombragée de beaux ormeaux, et la belle allée complantée de charmes et de tilleuls, qui y mène, le long du Loir, face à la «Montagne» et au château ¹³. Il n'est pas interdit d'imaginer les élégants et les élégantes de notre ville, en ce début du règne des Bourbons, faisant les cent pas dans leurs costumes de ville ou plutôt de promenade, se saluant, devisant et causant les soirs d'été le long de la rivière à l'ombre des ormeaux. Le sacrifice de la promenade de bord de Loir dut être douloureux, mais l'avenir de la ville était en cause.

Peut-on rêver aujourd'hui d'une reconquête de ces bords de Loir comme nous avons reconquis le parc du Lycée dans les années 70? Personne ne se plaindra de voir disparaître les anciens logements insalubres des gendarmes, hideux et délabrés, qui empêchent depuis trop longtemps les passants et piétons d'accéder au Loir. En revanche, on appréciera à coup sûr un nouveau cheminement vert et piétonnier en cœur de ville, desservant un parking indispensable au commerce, de fait un peu minéral, mais que l'on doit pouvoir « verdir ».

Il n'est pas interdit à un historien d'inventer l'avenir à partir des traces du passé qu'il découvre dans les cartons d'archives.

1821 : LA PLACE PUBLIQUE DU CLOCHER EST ANNEXÉE

L'Armée annexe des terrains de tous les côtés! Nous avons vu qu'elle a gagné du terrain à l'ouest par l'acquisition du bâtiment D, au sud et à l'est par celle de la promenade publique. Resterait à gagner un peu d'espace au nord-ouest. Ce sera l'annexion d'une place et d'un lavoir publics.

En 1821, l'Armée persuade la mairie de lui céder l'espace public entre le clocher de la Trinité et les bâtiments B et D, l'actuelle place Gracchus Babeuf, pour en faire une *cour du fumier*, séparée de la Ville par un mur de clôture, percé d'une porte de service. Ce mur renforce la «clôture» militaire en empêchant les soldats de faire le mur le soir à partir des fenêtres basses du bâtiment B et de *trafiquer des affaires de l'État* avec les habitants. On va en profiter pour abattre un petit appentis servant de latrines et gênant pour les sorties du régiment quand la rue en face du porche est obstruée

par les voitures de l'auberge toute proche. Et on supprime, dans le même temps, un lavoir public sur le canal souterrain passant en grande partie à travers le cloître, servant de cloaque et de débouché pour les latrines du Quartier : de fait y laver son linge sale ne devait guère le blanchir! De tout cela nous avons des relevés détaillés dans les dossiers du Génie à Vincennes. Ce n'est qu'un détail anecdotique, mais amusant.

Deuxième phase : écuries et casernes autour de la cour d'honneur, 1825-1850 (fig. 4 et 5)

C'est le 5 octobre 1822 que la décision est prise par le ministre de la Guerre de compléter le casernement de Vendôme pour y loger cinq escadrons. Il décide de construire quatre nouveaux bâtiments : dans le prolongement du A, une «écurie-caserne», le bâtiment H, puis plus à l'est, deux écuries à simple rez-de-chaussée et grenier à foin sous comble, les bâtiments K et I de 72 et 120 chevaux et enfin un indispensable manège couvert 14.

Tel est le projet initial du Gouvernement de la Restauration. Il sera exécuté quasi tel quel au fil du temps avec quelques hésitations et modifications de détail. Il convient pour bien le comprendre de se reporter aux plans des campagnes 1821 à 1823.

Assez bizarrement, ce n'est pas le bâtiment d'écurie H qui fut, comme cela aurait été logique, construit en premier lieu, mais le K puis le I.

L'espace convoité par les militaires ne se limitait pas à la promenade : il convenait aussi que la Ville cédât une partie, puis à terme la totalité, des Petits Prés situés plus en amont, entre les deux bras du Loir : le bras principal au sud qui file vers la porte Saint-Georges et le bras supérieur au nord, celui qui s'en va vers la Porte d'eau et rejoint la rivière Saint-Denis. Cet espace est nécessaire à l'implantation des nouveaux bâtiments H, I et K tels qu'ils sont projetés sur le plan de 1822.

1822 est une année importante, celle des décisions. À bout de patience, les autorités locales bougent et « montent à Paris ». Une délégation du département se rend chez le ministre pour l'inciter à agir au bénéfice de Vendôme puisque la municipalité a fait le nécessaire pour que des écuries voient enfin le jour en cédant les terrains nécessaires. À la suite de cette visite de septembre 1821, le Comité des fortifications se réunit le 26 mars 1822 et le ministère demande au chef du Génie un nouveau *Schéma Général du Casernement de Vendôme*. Les études sont lancées et on débat des avantages de quatre projets différents 15.

Pour se faire une idée exacte de cet endroit, on dispose d'un superbe plan en couleur au lavis, celui de la campagne de travaux de 1821.

^{14.} L'histoire du Grand Manège a été l'objet d'une remarquable étude dans le BSAV de 1993 par Jacques de Saint Salvy. Nous ne l'aborderons donc pas en détail lors de notre étude : le lecteur voudra bien se reporter au travail de notre confrère.

^{15.} Cf. plans et dossier du SHD pour la campagne de travaux de 1822.

On se décide mais on ne fait rien. Les autorités militaires de l'époque sont soucieuses certes d'améliorer le service, mais plus encore d'économiser les deniers publics, d'où le retard dans l'exécution du «Grand projet » que l'on diffère, mais que l'on va finir par exécuter méticuleusement année après année en suivant scrupuleusement le plan général initial. C'est le propre

de beaucoup de «grands desseins» ou de grands projets d'urbanisme. L'Armée, en l'occurrence, a de la suite dans les idées, même si parfois elle n'a pas les moyens de ses ambitions.

Avant d'engager les grands travaux : quelques mesures s'imposent. En 1821, on sonde le sol et les fondations du bâtiment des moines coté A. Les



Fig. 4: Quatre projets de bâtiments en débat : deux écuries simples, une écurie-caserne et un manège (coll. SHD, 1 VH 1953. Plans pour 1822).

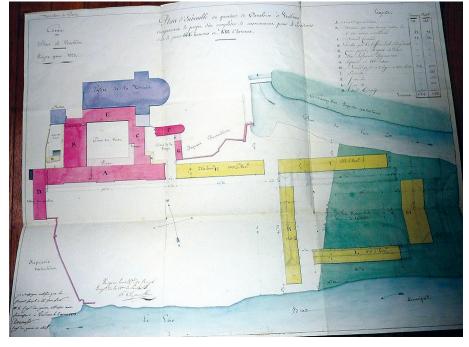


Fig. 5: 1823 – Les projets s'affinent (coll. SHD, 1VH 1953).

fondations sont constituées d'un massif de maçonnerie jusqu'à 2,80 m du sol reposant sur du gravier au-dessus de couches argileuses et humides. C'est donc du solide et l'on pourra surcharger les étages sans trop de craintes.

Quant à l'esplanade du Loir, future cour d'honneur du Quartier, il faut l'exhausser sérieusement; en effet le 19 janvier 1820, Vendôme a subi une grave inondation du Loir qui a noyé le terrain sous 60 cm d'eau et l'eau n'arrivait plus qu'à 28 cm du sol du bâtiment A. Il faut donc remblayer. Rien de plus simple! On construit une petite passerelle de bois sur le Loir et on autorise les habitants du faubourg Saint-Bienheuré à venir apporter dans une hotte sur leur dos les gravats et terres d'éboulis du coteau effondré sur leurs maisons et leurs caves. C'est lent, mais cela ne coûte rien.

L'ÉCURIE K, PREMIER ÉDIFICE CONSTRUIT EN 1825, L'ÉCURIE I, DEUXIÈME EN 1834 (fig. 6)

Une fois achevés agrandissements et acquisitions de terrains, travaux préparatoires, études et surtout une fois prises les décisions budgétaires, on peut enfin se lancer dans la construction des quatre édifices projetés en 1822.

Le premier élément à sortir de terre sera l'écurie K en 1825. Ce bâtiment bas vient en quelque sorte fermer la cour d'honneur du Quartier face à son entrée principale. Il est donc transversal par rapport au grand édifice monastique du XVIII^e siècle et transversal également par rapport à la future écurie I. L'écurie K est prévue pour 72 chevaux et ne comporte qu'un rez-de-chaussée, percé de demi-lunes pour l'aération et de trois portes pour les allées et venues. Un escalier permet l'accès au

grenier à fourrage sous l'ardoise. Elle est ornée d'une corniche élégante et ne manque pas de grâce pour un bâtiment strictement utilitaire.

Une fois l'écurie K terminée en 1826, le grand projet s'interrompt faute de budget. On continue néanmoins à travailler et le chef du Génie poursuit le dessin des futurs bâtiments qu'il soumet régulièrement au directeur des Fortifications et au Comité du Génie. Dès 1827, on est prêt à construire l'écurie I. Mais, le temps passe et rien ne se fait. Il faut attendre sept ans pour qu'elle se construise! Il y a à cela une explication toute simple. Une gestion rigoureuse des finances de l'État est à cette époque une priorité absolue du gouvernement Il faut attendre 1834 pour qu'une décision ministérielle favorable intervienne, après un avis favorable du conseil des fortifications du 23 juillet. En réalité, ce qui a décidé le ministre à accepter d'engager enfin ce chantier, c'est une décision de la Ville : elle offre de subventionner l'État à hauteur de 50 000 F.; de surcroît, la Ville apporte une aide en nature en se chargeant des terrassements et des fondations. De manière un peu indécente, le chef du Génie se dit certain que la Ville, si intéressée à l'établissement d'un Régiment de 6 escadrons, poursuivra son effort financier et qu'elle paiera aussi les autres bâtiments à construire dont le bâtiment H. L'Armée ne se presse pas, dans l'espoir que la Ville, si intéressée à l'accroissement de sa garnison, ne finisse par céder à l'impatience et par payer.

La belle écurie I ou écurie nord date donc de 1834. Elle est conçue sur le même modèle que K, suivant en cela scrupuleusement les instructions ministérielles qui ne laissaient guère place à la fantaisie et à l'initiative des ingénieurs locaux du Génie mais elle est plus vaste que K. Elle a en effet une capacité de 120 chevaux, répartis en deux salles égales séparées par un espace médian comprenant l'escalier du grenier à fourrage et

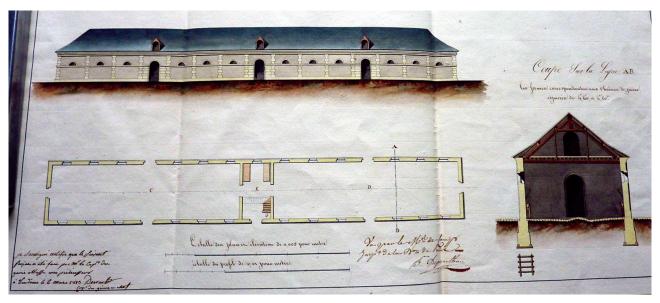


Fig. 6 : Plans d'exécution de l'écurie K en 1824. Élévation, plan et coupe d'un bâtiment coupé en deux ultérieurement (coll. SHD, 1 VH 1953, dossier de 1824).

des caisses à avoine, plus un logement de garde-écurie 16.

En 1833, le chef du Génie propose quelques améliorations de détail, comme des *vendouses* ou ventouses sous chaque fenêtre cintrée afin d'évacuer la nuit les gaz méphitiques produits par les animaux et de les *empêcher de s'y accumuler toute la nuit car cela engendre, écrit-il, les maladies de la gorge et du cerveau qui occasionnent la morve, contagion terrible qui fait périr tant de chevaux. Toujours soucieux d'hygiène, il envisage de poser le pavé des écuries sur mortier et non sur simple forme de sable afin d'éviter que l'urine des chevaux ne s'infiltre dans le sol et occasionne une infection et que les rats, autre infection des écuries de la garnison, ne déchaussent le pavé sur forme de sable pour s'y loger à l'aise.*

1834-1847 : DES PROJETS GRANDIOSES AVORTÉS... MAIS DE PETITES AMÉLIORATIONS

La monarchie de Juillet est toujours, selon les manuels, censée faire preuve d'une grande inertie et d'un manque d'ambition. Tout cela afin de ne pas obérer le budget de l'État de manière inconsidérée. À Vendôme, le régime de Louis-Philippe non seulement investit, comme nous allons le voir, mais innove. La preuve : les magasins à fourrages et la manutention des vivres font l'objet d'un véritable «Partenariat privé public » avant la lettre. Ces bâtiments neufs sont situés sur le Champ de foire et financés par des particuliers Coupé et Massion qui les louent à l'État avec un bail de longue durée. Bien des chefs du Génie chercheront plus tard à réintégrer ces deux équipements au sein de la caserne en construisant magasins et manutention au sein du Quartier, en vain. Le Comité et le ministre refuseront durant des décennies de leur donner raison. La location annuelle revenait moins cher que l'amortissement de l'investissement.

C'est aussi à cette époque que se dessine le projet de pont au nord du Quartier pour desservir plus commodément ces magasins et éviter les inconvénients d'un trajet plus long traversant la ville par la rue du Change.

C'est en 1836 que la Ville cède une partie de la «Halle aux blés», c'est-à-dire de l'église Saint-Martin pour y loger les maîtres-ouvriers et leurs ateliers. La garnison conserve l'usage du Petit Quartier dans le Faubourg et du manège au pied de la rampe du château.

C'est en 1837 que l'on perce un passage à travers le A pour aller du cloître à la grande cour en supprimant l'écurie n° 7 : c'est la création à travers le bâtiment des Mauristes du passage actuel du musée vers le parking.

On indique dans le rapport de 1839 que la toiture du bâtiment B n'est toujours pas réparée depuis la chute de la pointe du clocher en 1818; vingt ans pour réparer un dommage dû aux intempéries, c'est bien long.

Il faut attendre 1842 pour qu'un officier du Génie confronté aux réalités du terrain et aux demandes des chefs de corps prépare un nouveau Grand Plan d'extension, lequel sera descendu en flèche par le directeur des Fortifications. Le projet du chef du Génie Callop est grandiose. S'il avait été suivi d'exécution, nous aurions aujourd'hui un deuxième grand monument d'allure classique dans le prolongement du A, conçu comme la réplique de ce dernier.

À cette époque on loge au total 649 hommes à Vendôme. Avec cette nouvelle écurie-caserne H, on arriverait à un total de 782 cavaliers. La dépense serait de 190000 F; il est impossible à l'Armée de réunir cette somme, mais une délibération du conseil municipal adoptée le 6 juillet 1843, répondant à la sollicitation du ministre du 29 juin et suivant l'avis du Comité des fortifications du 9 mai 1843, offre de contribuer pour 96 000 F. À nouveau, la Ville et ses contribuables mettent la main au portefeuille, mais pas pour réaliser le beau bâtiment de Callop. Construire à cet endroit ce type de grand bâtiment était en effet impossible, comme nous le verrons ¹⁷.

1843 est toutefois l'année des décisions de relance du Grand projet dans une direction inattendue.

1847-1848 : CONSTRUCTION DES DEUX PREMIÈRES ÉCURIES-CASERNES ET RECTIFICATION DU BRAS SUPÉRIEUR DU LOIR (fig. 7 et 8)

Devant l'échec du projet Callop, se dessine un autre parti. Il consiste à doter le quartier d'une ligne de trois écuries le long du bras principal du Loir. C'est une manière élégante de contourner l'obstacle et surmonter l'incapacité où l'on se trouve de réaliser un grand et beau bâtiment entre A et I. On se tourne vers des emplacements libres de toute sujétion.

La première écurie-caserne à cet emplacement apparaît dans les projets dès 1843 et commence à sortir de terre en 1845; elle est mise en service en 1847. Elle se situe juste en face de l'aile sud de l'abbaye : elle est cotée N sur les plans de référence. Elle ferme donc la future cour d'honneur face au beau bâtiment des Mauristes et à sa façade classique. Cette première écurie sera suivie d'une seconde de même allure, cotée O, commencée en 1847 et qui sera occupée dès 1848. N a coûté 116000 F et O, 111000 F.

Ce sont les deux barres de logements de gendarmes actuellement à l'abandon. Ce qui signifie que ces deux barres de logements sont le résultat d'une rénovation des années 1930 18 des bâtiments du milieu du XIX^e siècle. Elles ont été primitivement conçues selon

^{16.} C'est au capitaine chef du Génie de Vendôme A. Million et au colonel baron de Saint-Paulin, directeur des Fortifications, que l'on doit les plans définitifs de construction de l'écurie I du Quartier de Cavalerie de Vendôme en 1833-1834.

^{17.} Les raisons précises de l'échec du projet Callop ne sont pas évoquées officiellement, mais on peut, vu la suite de l'histoire, subodorer que la proximité avec le presbytère et le jardin du curé peuvent expliquer le renoncement

le schéma classique des écuries-casernes, puis, devant le manque criant de lits pour les cavaliers, on imagine de transformer le grenier en chambrées. À terme donc, les hommes se retrouvent directement sous l'ardoise du toit dans de très mauvaises conditions de confort, subissant le froid l'hiver et le chaud l'été. Dans chacune, on loge 72 chevaux au rez-de-chaussée et 146 hommes dans les étages. Quel entassement et quelle insalubrité! Pour le moment, on semble ne pas trop se soucier de cet inconvénient : cela viendra plus tard.

Avec ces deux nouvelles constructions du temps de Louis-Philippe se dessine pour la première fois une grande cour centrale, rectangulaire, plantée de platanes et dotée d'une piste cavalière qui en fait une sorte de manège ouvert. Ainsi naît la nouvelle forme de la caserne et l'organisation si orthogonale du Grand Quartier. Le principe en sera maintenu jusqu'à l'achèvement du Quartier dans les années 1886-1887, soit quarante ans plus tard.

À la même époque, la bourse ministérielle se délie et on prévoit de construire une écurie simple sur le même alignement que N et O, le long du bras principal du Loir, mais plus à l'est, au-delà de l'écurie K. Cette

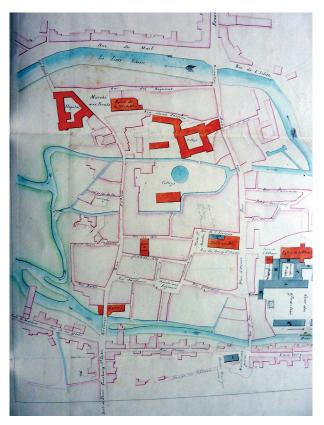


Fig. 7: Extrait du plan du centre-ville de Vendôme en 1848 (coll. SHD, 1 VH 1955. Plan de 1848).

écurie portera la lettre L sur le plan de référence ²⁰. Elle sera édifiée un peu plus tard, en 1851-1852 environ, et délimitera une seconde cour, dite «cour des écuries» ou «cour du fumier», toujours entre le bras principal du Loir et le bras supérieur, mais plus en amont, à la place des Petits Prés. Un premier manège fermera cette deuxième cour à l'est avant que finalement un second manège, le Petit manège, vienne en occuper le centre et lui enlever sa fonction de simple cour du fumier.

Au total, les travaux d'extension entrepris et réalisés de 1845 à 1848 portent la population du Quartier à 895 hommes et 524 chevaux, dont 100 au Petit Quartier, qui demeure occupé malgré son état de délabrement. On manque toujours de place pour accueillir un régiment au complet et dans de bonnes conditions de confort et de salubrité. L'Armée conserve le Quartier Marescot de Montoire pour y dégager un des escadrons en permanence et assurer la présence de l'armée au plus près de la population du Bas-Vendômois.

En 1847, on est allé jusqu'à rectifier une partie du cours supérieur du Loir pour gagner un peu d'espace et construire de nouveaux bâtiments à l'arrière de I. Le projet d'un nouveau pont voit le jour. Il vise à désenclaver le Quartier, lui procurer une sortie directe vers la campagne et éviter de troubler plus longtemps le calme de la ville et des habitants. On reviendra plus loin sur ce nouveau pont de Vendôme : c'est l'actuel pont menant à la nouvelle Gendarmerie via la rue des Tanneurs. En 1848, le grand plan de la Ville dressé par les militaires et conservé à Vincennes offre une vue générale de Vendôme. Ce grand plan exceptionnel de par la qualité de son exécution et les nombreux détails qu'il comporte est d'un grand intérêt pour les historiens et les responsables de notre ville; il vise à expliciter aux yeux du Comité du Génie la nécessité de ce nouveau pont à l'est du Quartier au fond des Petits Prés et à mettre en relief l'inconvénient de toutes ces implantations dispersées en ville. On y découvre l'existence de magasins à fourrages et de la manutention militaire transférée à l'emplacement actuel des nouveaux logements de gendarmes. Un tracé malhabile au crayon figure la future voirie de cette partie de la ville entre Quartier et Champ de foire.

Les dossiers de Vincennes comportent des notations intéressantes sur la crise de la fin du règne de Louis-Philippe, crise économique et sociale qui finit en crise politique et en Révolution. Ainsi le gouvernement voulait-il dès 1846-1847 s'attaquer à la question sociale et au chômage avec des ateliers de charité aussi coûteux que peu efficaces et pour finir inutiles : on sait la fin tragique de cette idée généreuse mais funeste avec le massacre des ouvriers en juin 1848 à Paris. À Vendôme, le chef du Génie avait ordre de recourir à ces pauvres ouvriers réduits à la misère par la crise économique en leur faisant faire des terrassements

^{18.} Une note manuscrite sur un plan récent donne la date de 1935 pour ces bâtiments de casernement des gendarmes, assurément reconstruits sur les fondations des écuries précédentes.

^{19.} On a en 1847-1848 un joli plan de détail des combles de N aménagés en chambrées.

^{20.} Ces trois écuries dont nous venons de parler portent parfois les lettres R', R'' et R''' sur les plans d'époque qui correspondent à L, N et O sur notre système de référence.

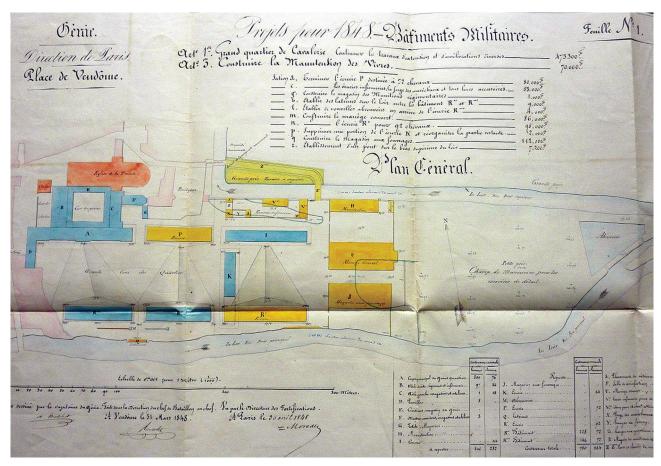


Fig. 8: Création de la cour d'honneur et projets en cours en 1848 (coll. SHD, 1 VH 1955, dossier pour 1848).

payés à la journée et non plus au tombereau (et donc à la tâche); d'où des difficultés avec l'entrepreneur qui ne s'y retrouvait pas et augmentait d'autant ses tarifs. Ce sont des chômeurs qui ont remblayé le terrain de l'ancien cours du Loir avec les déblais du nouveau, jusqu'au niveau du sol de l'écurie I sur 1 m de hauteur, de quoi la mettre à l'abri de l'eau. Une lettre du chef du Génie du 2 mai 1849 indique que le budget pour Vendôme a été supprimé en 1848 : le ministre a fait suspendre les travaux, mettant ainsi en péril les finances de l'entrepreneur. Confirmation de la crise profonde de 1847-1848, à Vendôme comme dans le reste du pays, que ces coupes budgétaires et le recours à la main d'œuvre des chômeurs.

LE BÂTIMENT H SORT ENFIN DE TERRE EN 1850

Dès 1822, est mentionnée la création d'une écurie H sur la même ligne que les bâtiments A et I; en 1842, le projet Callop est refusé, nous l'avons vu. Se succèdent durant un quart de siècle, polémiques internes au Corps du Génie, discussions entre le Génie et les autorités militaires et entre l'Armée et les autorités de la Ville.

Les autorités religieuses interviennent dans le débat car elles sont directement concernées : cette écurie ne peut se construire que si le clergé et la fabrique de l'église de La Trinité acceptent de se dessaisir d'une partie du jardin du curé. À cet emplacement, l'Armée veut construire la future écurie et créer une rue permettant aux escadrons de se rendre à l'abreuvoir, situé au coude du Loir supérieur. Le 6 juin 1848, l'acte d'achat de cette partie du jardin du curé est signé. Mais l'affaire n'est pas réglée. Le clergé met une condition : que le futur bâtiment n'offre aucune vue sur le jardin. Les discussions échouent sur ce point. L'écurie H sera construite en deux temps. Un premier bâtiment sortira de terre en 1850, que l'on remaniera plus tard quand un accord sera intervenu sur ce fameux droit de vue. L'accord intervient en 1858 sous forme d'un échange : l'Armée accepte de restituer au clergé l'aile nord du cloître contre la levée de cette réserve. Le bâtiment H sera donc construit sans étage en 1850, et donc sans vue sur le jardin du curé, puis surélevé d'un étage ensuite²¹. En

^{21.} C'est ce qui est proposé dès 1844, réalisé à partir de 1848 et mis en service en 1850 : une écurie de 72 chevaux éloignée de 10 mètres des bâtiments proches, afin de laisser la possibilité d'accéder au Loir en arrière. On dispose pour preuve de cet état primitif des plans du Génie mais surtout d'une superbe photographie conservée à la Médiathèque du



Fig. 9: Extrémité du Quartier dans son état d'achèvement. Carte postale des années 1890 environ. Vue prise du clocher de la Trinité (coll. Images et Sons en Vendômois).

1860 les autorités ecclésiastiques acceptent même que des jours soient créés à condition que ceux-ci soient si élevés au-dessus des planchers qu'ils ne permettent aucune incursion visuelle côté presbytère. L'exhaussement d'un étage pour y loger les ateliers avec des jours haut-placés au nord et de belles fenêtres au sud peut se réaliser. Il suffit de démonter la toiture, de la mettre de côté, de reprendre la maçonnerie au-dessus du rez-dechaussée et de remettre le comble en place. Rien de plus simple! Mais reste le problème des fondations : nous sommes sur des terres rapportées et sans consistance, est-il écrit. D'autant plus qu'un ancien canal comblé qui reliait les deux bras du Loir passe à cet endroit : on le voit dessiné sur des documents du XVIIe siècle, souvent reproduits depuis 22. D'où peut-être l'origine du problème de stabilité constaté de nos jours : terrain meuble, fondations insuffisantes et reprise de maconnerie de mauvaise qualité.

En 1843, le chef Callop, dans le cadre de son projet grandiose, nous offrait un parti architectural original qui aurait été superbe. Il prévoyait un bâtiment H de facture classique, aligné avec le A, mais plus profond que celui-ci du côté de la cour des forges. Le projet de grand bâtiment à deux étages s'est heurté à l'obstruction du curé et ne sera donc jamais réalisé sous cette forme. Dommage! Mais à cette opposition ecclésiastique s'ajoute la sempiternelle obstruction du Gouvernement et du ministre de l'Armée qui refuse les budgets et

Patrimoine. La date d'exécution est corroborée par la lecture des dossiers de 1849-1850. On y lit que l'écurie H est en cours d'exécution pour un coût de 80000 francs et à l'arrière, là où se situe de nos jours un petit jardin le long de l'Allée de Yorktown, on aura les écuries-infirmerie et

cherche à faire «cracher» les collectivités locales. Il faudra 20 ans pour qu'il y parvienne! En 1863-1864, le Conseil général offre une belle somme qui permet de réaliser la surélévation projetée et de loger confortablement les maîtres-ouvriers (selliers, bottiers, tailleurs, etc.). Les cartes postales de la Belle Époque nous offrent de belles images des ateliers et des activités des artisans. Le travail délicat des ouvriers peut se dérouler enfin en pleine lumière et non sous un galetas.

Ainsi s'achève, à la veille du Second Empire, avec la construction du bâtiment H en 1850, la première phase de mise en place du Grand Quartier qui se matérialise par la constitution progressive de la première cour, la Cour d'honneur, entourée des bâtiments que nous connaissons encore aujourd'hui. On s'engage ensuite dans la création d'une seconde cour de service à l'arrière, dite cour des écuries et des manèges, avec l'écurie L premier édifice sorti de terre en 1851-1852, suivi de toute une série d'autres bâtiments de service bien visibles sur les plans et atlas de 1886.

Il avait fallu 30 ans pour qu'une belle caserne voie le jour : c'était la deuxième phase. Il faudra encore de 20 à 35 années pour achever le Grand Quartier : ce sera la troisième phase (fig. 9 et 10).

Troisième phase : la cour des écuries, 1851-1886

Les plans de 1851-1852 montrent un bel ensemble de casernes et d'écuries autour de la grande cour d'honneur (les Inspecteurs généraux de la cavalerie chantent du reste, dans leurs rapports, les louanges de ce Quartier de Vendôme si bien construit, si commode

bâtiments annexes (la forge, les magasins de munitions, etc.). 22. Cf. Le Pallec (R.), *Connaître Vendôme*, 1979, p.20 (plan de 1677).



Fig. 10 : Partie centrale du Quartier. Carte postale éditée après l'incendie du bâtiment A de mai 1908 (coll. Images et sons en Vendômois).

et si esthétique, dans sa belle ordonnance classique entre ville et campagne, lové dans le site admirable des différents bras et des coteaux du Loir).

La cour d'honneur est achevée; la seconde cour de service encore à peine esquissée.

Quelques modifications interviennent tout d'abord : le bâtiment K, le plus ancien, est bizarrement coupé en deux cette année-là, pour permettre un agencement général plus rectiligne et orthogonal du Quartier entre les deux bras de la rivière et les deux cours du Quartier. Cette amputation est la conséquence de l'édification de l'écurie L et de la création d'une nouvelle liaison entre les deux cours. Un moignon d'écurie va toutefois être conservé sous la lettre M pour abriter un petit nombre de chevaux. Il subsiste de nos jours après avoir été transformé en pavillon pour le logement des officiers de gendarmerie. Les officiers du génie veulent absolument respecter les alignements de bâtiments des deux cours et créer deux rues parallèles au Loir. Mais, en l'occurrence, après avoir coupé l'écurie K, ils s'apercoivent que la place est insuffisante entre le Loir et la nouvelle écurie L. Il leur faut donc endiguer cette partie de la rivière et paver sa rive pour élargir le passage. C'est nécessaire pour la sécurité des chevaux et des cavaliers. On craint sinon la chute de chevaux dans la rivière si le passage est trop étroit.

Les deux rues longitudinales et parallèles ainsi créées, au sud et au nord du domaine, desserviront plus tard l'ensemble du Quartier quand il sera terminé Elles permettront aux escadrons rangés en ordre de marche d'accéder facilement au petit champ de manœuvre plus à l'est ainsi qu'au nouvel abreuvoir encore plus en amont. Les alignements de platane de la cour d'honneur et l'allée cavalière qui les longe accentuent encore ce caractère orthogonal du Grand Quartier de Vendôme

qui frappe le visiteur dès le premier coup d'œil. Le tout constitue un ensemble «urbain», une ville militaire en quelque sorte, bien agencé, d'esprit classique et de goût très français : les ingénieurs militaires se situant dans la lignée des architectes classiques.

1858: UN PONT OU DEUX PONTS?

Cela fait dix ans que cette question envenime les relations Ville-Armée, comme nous l'avons dit en évoquant le grand plan de 1848 et la rectification du cours du Loir. On se préoccupe toujours et encore dix ans plus tard de construire un nouveau pont sur le bras supérieur du Loir pour désenclaver le Quartier et faciliter les communications avec les magasins à fourrage du Champ de foire ainsi que la sortie du régiment vers le grand champ de manœuvre situé dans la campagne vers Saint-Ouen. On veut éviter à la troupe de faire le tour par la ville pendant environ 1 km avec de lourds fardeaux au lieu d'une desserte directe de 300 m. On palabre durant des années avec des conférences entre le maire et le Génie, qui n'aboutissent à rien. Le problème est que, si le Génie veut bien prendre à sa charge le pont de pierre du Quartier, la Ville rechigne à construire à ses frais un pont de bois sur la rivière Saint-Denis et une chaussée entre les deux ponts à travers les Grands Prés. L'un ne va pas sans l'autre évidemment. Hélas les finances de la Ville sont obérées et la mesquinerie de l'Armée en ces temps d'économie stricte dans la dépense publique est invraisemblable ²³.

^{23.} Dès 1848, le chef du Génie à Vendôme dessine des projets de pont entre les Grands Prés et la cour des écuries du Quartier. Il envisage un tracé plus court allant directement rejoindre le « pont du presbytère » car le tracé qu'il préfère lui semble aléatoire, vu l'état des finances

On se met d'accord finalement sur un compromis : la Ville prend à sa charge le pont de bois que le Génie entretiendra ensuite à ses frais mais dont il aura l'usage exclusif. L'accès sera interdit aux propriétaires des Grands Prés²⁴ puisque ceux-ci disposent d'un pont «privé», le pont du Presbytère, non ouvert à la circulation publique. Le Génie fait aussi son affaire de l'édification d'une chaussée entre les deux ouvrages pour faciliter le passage des charrois et du régiment, même en cas de forte crue dans cette partie des Grands Prés, englobée de nos jours dans la ville avec le square Belot et les rues qui le bordent. Le nouveau pont dit du fumier n'est édifié qu'en 1858 et fermé d'une belle grille en 1859.

Dans cette opération, les habitants auront gagné à terme une extension de la ville extra muros puisque sur cette partie des Grands Prés sera mise en œuvre une nouvelle promenade publique le long du bras supérieur et de la rivière Saint-Denis, le square Belot, et les équipements culturels et sportifs d'aujourd'hui. Mais il en aura fallu des décennies pour qu'à la Promenade du Plant succède un nouvel espace vert urbain! Pour construire la chaussée, on utilise les matériaux de démolition de l'église Saint-Martin. On peut donc rêver de trouvailles archéologiques sous la rue César de Vendôme et découvrir un jour quelques moulures ou chapiteaux enfouis sous le macadam (fig. 11).

1852-1873: NOUVELLE EXTENSION À L'EST

Au début du règne de Napoléon III, on pense que l'objectif initial défini sous Louis-Philippe est atteint et que les travaux du Grand Quartier s'achèvent²⁵. Dans le dossier de la campagne 1853-1854 est dressé un bilan. La deuxième phase est achevée et il semble que tout puisse s'arrêter ainsi. En réalité, sans le savoir ou le vouloir, les architectes militaires ont déjà engagé la troisième phase avec l'édification de l'écurie L. Le quartier va prendre la direction de l'est désormais et faire mouvement jusque vers la pointe extrême de l'île.

Le chef du Génie se préoccupe logiquement du sort des vieux locaux situés en centre-ville : la petite caserne de l'Écu dans le grand Faubourg, l'écurie dite du Manège au pied du château, à l'entrée de la rue Ferme, et une partie de l'ancienne église Saint-Martin; ces lieux permettent de loger une centaine d'hommes et



Fig. 11: Carte postale du pont dit du Fumier avec sa grille ornementale tel qu'il a été terminé en 1859. Aujourd'hui, il a perdu son ornement (coll. Images et sons en Vendômois).

presque autant de chevaux (78) mais dans de mauvaises conditions. Que faut-il en faire? On pourrait les rétrocéder à la ville puisque, désormais, grâce à l'effort de construction qui vient ou va se réaliser, on va pouvoir rapatrier hommes et chevaux dans les nouvelles casernes et écuries du Grand Quartier. Mais cela à condition d'en rester à quatre escadrons. Or le régiment de Vendôme ne cessera de croître en effectif durant tout le XIXe siècle. Faut-il dès lors abandonner à la Ville ces anciens locaux? Pas si sûr! Les militaires sont prudents et se méfient des changements de décision du pouvoir politique. Ils n'ont pas tort car peu après on passera à six escadrons et on atteindra le chiffre historique de plus de 1 100 hommes et chevaux. Pour cela, on devra construire de nouvelles écuries ²⁶. Ainsi se constitue la cour des écuries.

On a du mal à imaginer la foule des soldats et le mouvement que donnait un tel ensemble de plusieurs centaines de cavaliers, de soldats et d'officiers évoluant, logeant, dînant, buvant, chantant et dansant au cœur de la ville ou dans les guinguettes de la campagne. Des dessins de Queyroy, rassemblés par notre ami Antoine Paillet, nous ont livré quelques belles illustrations de la vie militaire vendômoise et quelques belles trognes de troupiers l'an passé à la chapelle Saint-Jacques. D'autres images sont pieusement conservées par nos amis d'Images et Sons en Vendômois.

En 1854, les craintes et les prudences du chef du Génie se révèlent exactes : on doit faire face, cette année-là, à un tel afflux de jeunes recrues qu'il faut soit les loger chez l'habitant, soit créer 300 places de plus pour les coucher dans la caserne, d'où les travaux dans les combles des écuries pour en faire des dortoirs. En 1857, le Quartier Rochambeau héberge déjà 927 hommes et 578 chevaux. On observe une sorte de course permanente entre les objectifs officiels et la

municipales. Il voit que la Ville ne déteste pas l'animation que procure le passage des troupes en ville surtout depuis que l'établissement du chemin de fer de Paris à Tour par Orléans lui a ôté le privilège d'être le passage le plus fréquenté de Paris en Espagne. Elle ne fera certainement rien pour ouvrir une autre voie aux troupes [cf. SHD, 1VH 1955, dossier 1848].

^{24.} Dont un certain de Sachy. C'est le nom d'un officier, Capitaine au 19° Chasseurs de la Somme en 1820, ayant fait souche chez nous.

^{25.} En 1853, on rappelle que la situation de la caserne de Vendôme est réglée par les instructions ministérielles du régime précédent (en date des 28 janvier 1841 et 28 juin 1843), soit un régiment de 4 escadrons nécessitant le logement de 780 hommes et 577 chevaux avec un 5° escadron à Montoire. Ceci est l'objectif initial défini par les autorités. On verra que l'on atteindra des chiffres bien plus élevés encore.

^{26.} Dès 1861, on relance de nouveaux projets d'écurie au fond du terrain de chaque côté du Grand Manège : elles porteront les lettres T et T'; deux autres suivront.

réalité des effectifs toujours plus importants du régiment. Le Génie ne parvient pas à suivre. Il demande toujours de nouveaux moyens qu'il n'obtient que très lentement. C'est une vraie course de lenteur. Comme d'habitude on sollicite les finances locales. Le Conseil général met la main au portefeuille et propose 41 700 F en 1863.

Quelques menues affaires surgissent à la lecture des dossiers de Vincennes. Les voici : à la suite de l'accord avec la Fabrique, les militaires ont rétrocédé la galerie nord du cloître. Dès lors, un mur bahut surmonté de grilles sépare la cour du cloître de la galerie nord. On le distingue très bien sur les cartes postales des années 1890. Il sert aux cavaliers à faire sécher leurs pantalons et un cabinet d'aisance caché par un massif d'arbustes en complète l'ornement. Au centre du cloître apparaît un curieux kiosque en bois et fer. À quoi servait-il? Kiosque à musique? Centre d'un manège à ciel ouvert? Les cuisines sont alors installées à l'extrémité est du A et servaient à «tremper» la soupe dans de grandes marmites. Ensuite, les hommes de corvée la transportaient dans des gamelles couvertes à travers cours et couloirs²⁷. Les greniers des écuries I et L sont percés de nouvelles lucarnes car ils servent de magasins au régiment, et doivent pouvoir être aérés. Les extrémités cloisonnées de I et H sont aussi affectées à des magasins. C'est l'agencement que l'on a encore aujourd'hui.

La question du manège est durant le milieu du XIX^e siècle véritablement lancinante. Elle revient sans cesse dans les rapports et les projets, sans effet immédiat car elle est classée en 2^e urgence; le dossier traîne fort longtemps avant de se concrétiser. Les cavaliers ne peuvent s'exercer et se former que durant la belle saison dans un manège à ciel ouvert. On devine les inconvénients. Le manège si bien étudié par J. de Saint Salvy attendra 1856-1857 pour voir le jour.

La vie militaire poursuit son cours au gré des circonstances, avec des périodes d'affluence et d'autres de désert. En 1866, la caserne est totalement vide car le régiment des Carabiniers de Vendôme a été licencié. Un an plus tard, on reçoit un régiment de Cuirassiers, de quatre escadrons seulement : la caserne est donc plus que suffisante; plus besoin de projets grandioses, on ne propose plus dès lors que des travaux d'entretien. C'est à peu près la même chose au lendemain de la Guerre de 1871. Vendôme a pour garnison le 10e régiment de Chasseurs avec seulement 631 hommes et 600 chevaux en 1873. Prévoyant comme c'est sa tradition, le Génie met néanmoins en projet de nouvelles écuries pour «voir venir».

De fait, avec la politique de préparation à la «Revanche» contre l'Allemagne, l'Armée française de la III^e République, celle du général Boulanger et de la Revue de Longchamp, ne cesse de se renforcer, de recruter des milliers d'hommes. Elle se doit de les

héberger pour le temps de leur service militaire ou de leur engagement. La cavalerie allait vivre ses derniers feux durant cette étrange avant-guerre que l'on qualifie de « Belle Époque », avant de se faire proprement massacrer dès les premiers jours de la Grande Guerre. C'est en 1899, en plein cœur de la Belle Époque que le 7e Chasseurs, est remplacé par le fameux 20e Chasseurs : le dernier de nos régiments de cavalerie dont le souvenir reste très vivace dans les mémoires vendômoises.

1873-1887 : LE QUARTIER ROCHAMBEAU À SON APOGÉE

Les Archives de Vincennes ne conservent que des documents de peu d'intérêt pour les années postérieures à 1862 et plus aucun dossier ni plan original de construction après 1873. Une enquête du côté des services actuels du Génie et des Archives départementales concernées s'est révélée vaine. Ceci dit, on peut toujours espérer de bonnes surprises archivistiques.

On ne pourra qu'être bref et elliptique pour évoquer cette phase de construction puisque nous ne disposons d'aucun dossier détaillé, mais seulement de volumes de plans généraux. Devant cette lacune archivistique regrettable, restent le «Plan Terrier» et l'«Atlas des Bâtiments militaires» de 1886-1887. Deux grandes feuilles pour le Plan terrier et treize pour l'Atlas offrent des plans extrêmement détaillés et du plus haut intérêt pour chaque bâtiment du Quartier que l'on a baptisé du nom de Rochambeau en 1886 justement²⁸.

L'examen des plans révèle que sont sorties de terre depuis 1873, c'est-à-dire depuis les débuts de la IIIe République, de nouvelles constructions à l'est qui remplacent le petit champ de manœuvre. Apparaissent quatre écuries autour de la seconde cour, au débouché du pont du fumier. Elles portent les index T et T', T"et T"". Deux manèges occupent le centre de cette cour : le Grand qui date de 1857 est coté U et le Petit manège coté U' a été construit plus récemment, entre 1873 et 1886. Un bâtiment coté Y ferme la cour à l'est et sert de garage à voitures. Enfin, à l'extrémité nord-est, un logement d'officiers a reçu la lettre «a'». Il a la belle allure d'une maison bourgeoise. Les petits locaux cotés W servent à la distribution du fourrage que l'on est allé préalablement chercher au magasin du Champ de foire. Deux lavoirs couverts cotés V sont installés sur les bords de la rivière et une forge dans la cour de l'infirmerie, là où nous avons de nos jours l'allée de Yorktown.

Dans la partie occidentale, la seule nouveauté est l'adjonction d'un appentis courbe le long de la clôture derrière les propriétés de la rue Saint-Bié; le bâtiment J,

^{27.} On a de ces détails de la vie à la caserne des images vivantes grâce aux cartes postales d'Images et Sons en Vendômois.

^{28.} Ces documents graphiques sont complétés par les anciennes photographies conservées à la Médiathèque du Patrimoine et par des documents iconographiques d'Images et sons en Vendômois. Nous utiliserons aussi une petite liasse de documents des années 60 et 70 conservée aux Archives municipales de Vendôme.



Fig. 12: Vue aérienne du Quartier Rochambeau. Cliché Anginot des années 1960-1970 (coll. Images et sons en Vendômois.

composé de salles d'études, de la salle d'armes et bibliothèque des officiers et de la salle d'escrime. Le bâtiment D ne contient plus, par conséquent, ni l'école régimentaire ni la salle d'escrime : il a été transformé en logements de fonction et bureaux pour officiers. La disposition intérieure est celle que l'on connaît aujourd'hui.

Peu avant 1886, un deuxième ensemble monumental, très imposant, est donc venu doubler le projet initial et lui donner encore plus d'allure, avec des allées et des places larges et agréables, aérées et plantées de beaux arbres d'alignement, des dégagements aisés, ce dont témoignent très bien les nombreuses photographies de la Belle Époque. La «ville militaire» est cette fois bien constituée. Le Quartier est à son apogée. Il connaît sa plus grande extension à l'époque même de la prépondérance de la cavalerie, arme noble par excellence. La Belle époque est en effet celle de l'apothéose ²⁹ de l'arme qui a dominé le siècle et gagné tant de batailles depuis la Révolution, avant de subir de retentissantes

défaites lors de la guerre avec la Prusse en 1870. De ces défaites, on n'a pas encore tiré toutes les leçons et la cavalerie conserve toute son importance jusqu'en 1914. Notre Grand Quartier de Vendôme, fierté et ornement de la ville, est devenu le reflet monumental et urbanistique de cette prédominance. Comme la cavalerie, il sera victime des évolutions techniques et sociales du XX^e siècle : la Grande Guerre leur sera à tous deux fatale (fig. 12).

Conclusion

Après la Grande Guerre, Vendôme ne connaît plus l'animation que lui fournissait à maintes occasions, en particulier festives, les cavaliers du 20e Chasseurs. Apparaissent alors sur les photos des camions à la place des chevaux. La vie a changé ...

Nous n'avons sur l'Entre-deux-guerres aucune documentation. Tout reste à trouver sur cette période : on sait seulement que les écuries N et O sont rebâties en 1935 et deviennent des logements de familles de militaires.

^{29.} Cf. le site du Cadre Noir de Saumur : www.cadrenoir. fr/8ème-colloque.

On a dit et écrit que curieusement les Allemands n'ont pas pris leurs quartiers dans cette belle caserne durant l'Occupation.

Quant à la suite, on peut se faire une idée de la situation de la fin du XXe siècle, grâce aux rares documents conservés aux Archives municipales de Vendôme. On y trouve des plans des années 60 et des correspondances du maire de Vendôme adressées à l'administration militaire dans l'immédiat après-guerre. L'objectif de la Ville est alors de récupérer l'abbaye et le maximum de bâtiments du Quartier, quasi tous désertés par les militaires après 1940. Après la Libération, l'Armée laisse s'installer dans l'ancienne caserne des institutions diverses et variées sans rapport direct avec elle. Les élus trouvent assez scandaleux que leurs droits soient piétinés par les militaires qui disposent sans leur avis de locaux dont ils ne sont qu'usufruitiers. Pour la Ville, dès lors que l'usage pour lequel ils ont été conçus et financés, souvent avec l'argent des contribuables vendômois, n'existe plus, les locaux vacants doivent retourner à la Ville. C'est juridiquement et moralement plus que légitime. On envisage même à la municipalité de saisir le Conseil d'État!

De surcroît, sur le plan politique, le maire de Vendôme de la Libération s'oppose à l'arrivée d'une nouvelle garnison, craignant, écrit-il que Vendôme ne soit, en ce cas, à nouveau la cible de bombardements. Nous sommes en 1950 au cœur de la Guerre froide et on réagit à la lumière de la guerre précédente : c'est classique!

Avec les destructions de 1940, Vendôme connaît la crise du logement tant en termes d'habitat que de locaux administratifs. Or les militaires jugent bon de «louer» certains bâtiments du Quartier à un Centre d'apprentissage et à la SEITA. Le Centre d'apprentissage occupe les bâtiments H et I plus quelques locaux annexes à l'arrière. La SEITA occupe tout le centre du Quartier. Les militaires conservent la partie orientale pour leurs besoins propres.

En revanche, dès 1947, l'Armée a accepté le retour à la Ville de l'ancienne abbaye. Un procès-verbal d'échange est signé le 6 septembre 1947; sont à nouveau « municipalisés » les bâtiments autour du cloître cotés A, B et C, les cellules disciplinaires E élevées tardivement entre le clocher et le bâtiment D ainsi que l'ancienne chapelle-sacristie des moines F et un appentis mitoyen G.

Dans un premier temps, le bâtiment D était compris dans l'échange, sous réserve que la Ville reloge à ses frais dans le vieux local d'écurie M, les capitaines de la gendarmerie qui l'occupaient. Les travaux n'étant pas commencés rapidement par la Ville, toujours à court d'argent, le Génie d'Orléans revient sur cette décision et entend conserver le D. l'Armée ne le rendra pas avant des années. En 1965, sur les plans, ce bâtiment sert encore de logement. Ce qui veut dire que les logements dans le M ne sont pas encore aménagés. Il faudra attendre 1976 pour que Vendôme récupère le bâtiment de l'infirmerie et des hôtes de l'abbaye. C'est là que

notre Société trouva refuge quelque temps avant d'en être chassée par la chute d'un plafond en 2009.

À l'issue de ces échanges, les bâtiments À, B, C et D ont été affectés à des services publics et des associations à caractère culturel. Le maire explique en 1952 que dans les locaux enfin récupérés on a pu loger les Contributions, les Hypothèques, la Croix Rouge, le Musée et des familles sans logis. Il doit encore loger le Tribunal et d'autres administrations financières. Ce sera fait un peu plus tard. En 1952, la SEITA part à Blois et libère donc un grand espace au cœur du Quartier. Le Centre d'enseignement technique doit partir aussi. On se prend à espérer le retour de toutes les anciennes écuries et des manèges à la Ville, mais le verdict tombe le 18 novembre de la même année : l'Armée garde ces locaux et ne les rend pas.

On voit ensuite sur les plans masses des années 1965 que non seulement elle les garde mais les accroît et les aménage en magasins d'habillement ou en garages automobiles. La chaîne d'incorporation des conscrits du CM 30 a remplacé les cavaliers. Le petit manège est alors entouré d'une suite d'annexes basses en béton nécessaires à la vie des unités et des soldats. Ce sont des verrues sans grâce que l'on verrait bien disparaître.

La situation domaniale du Quartier Rochambeau est si complexe qu'elle fait l'objet d'une mesure de clarification en 1976. C'est l'occasion d'une nouvelle «photographie» des lieux, assez utile aux historiens. Le 27 décembre 1976, le préfet signe en effet, un nouvel acte d'échange entre l'État (Défense) et la Ville de Vendôme, représentée par son maire Robert Lasneau, mandaté par une délibération du conseil municipal du 25 janvier 1971. Cinq années sont nécessaires pour passer à l'exécution d'une mesure somme toute assez banale. Il est vrai qu'il faut consulter quelques commissions et comités comme seule la France sait en produire. Nous avons en annexe de l'acte d'échange toutes les délibérations de ces organes entre 1971 et 1976. Cela a au moins le mérite de nous renseigner. Ainsi un rapporteur du CIDOM note-t-il que la situation domaniale de l'ensemble de bâtiments composant le Quartier Rochambeau est particulièrement complexe. Il nous apprend que Le Quartier Rochambeau s'étend sur 6 hectares et comprend 31 bâtiments représentant une superficie au sol de 13 907 m² et une surface bâtie développée de 19338 m² et que ces bâtiments sont occupés par la Compagnie de Gendarmerie de Vendôme et par les installations du Centre mobilisateur nº 30.

Dans le cadre de la simplification des droits croisés entre propriétaire et usufruitier, on va procéder à l'échange suivant : la Ville cède à l'État la nue-propriété des bâtiments AA, I, L, U1, K, J, U", O, N, AC, et M; elle s'engage à aménager ce dernier en logement pour le commandant de la Compagnie à la place des trois logements de sous-officiers du CM 30 qu'elle a relogés. En contrepartie, l'État abandonne son usufruit sur D (enfin!), H, H' et sur la cour d'honneur devenue parking. Le tout sans soulte mais avec 10000 F de

travaux dus par la Ville, pour aménager le M. Arrangement tardif et assez bizarre. En tout cas, il met fin à de longues et difficiles tractations qui duraient depuis des années. Il ne semble pas qu'il soit définitif. De nouveaux échanges de parcelles et de bâtiments sont intervenus depuis 1976 au gré des circonstances. Sans pouvoir entrer dans le détail nous conseillons aux lecteurs désireux d'en savoir plus de consulter la liste des inscriptions au cadastre et la liste des protections au titre des Monuments historiques de ce bel ensemble patrimonial.

L'histoire du Quartier n'est pas terminée et se poursuit avec l'aménagement de la nouvelle caserne de Gendarmerie et l'abandon de l'ancienne à la fin du siècle dernier.

Autant la ville de Vendôme était avide de récupérer le maximum de locaux militaires dans les années 50, autant elle se serait bien passée, plus récemment, de cet héritage. Le Quartier Rochambeau est devenu au fil du temps un ensemble immobilier disparate, mal entretenu, voire en ruine, dont certains éléments ressortissent du patrimoine national et sont protégés et d'autres ne méritent que la pioche et le pic du démolisseur. Depuis

vingt-cinq ans, plans et contre-plans se succèdent sans solution définitive et ne permettent toujours pas, à l'heure où nous écrivons, d'assurer le sauvetage définitif et complet du Quartier Rochambeau. Une partie des anciennes écuries et autres édifices les plus à l'est ont disparu avec la construction de la nouvelle caserne de Gendarmerie. L'Allée de Yorktown est venue dégager le Quartier à l'arrière de l'écurie I, offrant de belles perspectives sur le Loir et ouvrant sur le jardin du presbytère de La Trinité.

Nous espérons que cette étude, présentée en avant-première à la municipalité il y a deux ans, aura contribué à la sensibiliser au charme des belles écuries construites par le Génie militaire depuis la Restauration et à celui de la *ville militaire* qui s'est établie, doucement et progressivement, au bord de Loir avec ses beaux alignements et perspectives d'ensemble, et qu'elle la convaincra de réutiliser intelligemment, et donc de sauver, les éléments dignes d'intérêt. Ainsi une nouvelle vie s'ouvrira-t-elle pour ce haut-lieu patrimonial qui constitue un atout économique et touristique pour la Ville et le Pays vendômois. Quoi qu'il en soit, cette page d'histoire de Vendôme méritait d'être écrite.